



ENVIRONNEMENT

La Ville de Mâcon réalise un abattage sécuritaire de peupliers aux abords de la RD906 et lance un plan de replantation

La Ville de Mâcon va procéder à l'abattage sécuritaire de 29 peupliers situés le long de la RD906 à compter de ce lundi 6 janvier. Ils représentent un danger pour les véhicules et piétons en raison d'un champignon venant altérer leurs racines et leur stabilité. Des opérations de replantation seront menées à l'issue.

Publié le 06 janvier 2025

La Ville de Mâcon, consciente de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir rapidement pour limiter les conséquences du réchauffement, intègre les enjeux écologiques dans la conception de chaque projet urbain qu'elle mène. En effet, promouvoir la place du végétal en ville c'est permettre de disposer d'un cadre de vie plus agréable avec des espaces verdoyants, et c'est aussi contribuer à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Un des axes de la stratégie végétale mise en œuvre depuis de nombreuses années consiste à planter des espèces qui s'adaptent aux conditions climatiques actuelles et futures. Elles sont donc en mesure de supporter une augmentation de la température et nécessitent une faible quantité d'eau pour pouvoir se développer.

Dans le cadre de cette stratégie, les services de la Ville de Mâcon mènent également tout au long de l'année une surveillance active du patrimoine végétal. L'évolution de l'état sanitaire des arbres est examinée et suivie de près par les agents. Ces constats permettent de détecter les arbres morts, malades et/ou dangereux et de déterminer rapidement les mesures réparatrices à engager le cas échéant.

Cette attention particulière a conduit la Ville de Mâcon à mandater des experts arboricoles afin de mener des études sur les peupliers situés à l'entrée nord de la ville (boulevard du Général de Gaulle/

<https://www.macon.fr/information-transversale/actualites/la-ville-de-macon-realise-un-abattage-securitaire-de-peupliers-aux-abords-de-la-rd906-et-lance-un-plan-de-replantation-8822>

29 peupliers sont concernés

Suite à la réalisation de ces expertises sanitaires, il est apparu que l'ensemble des 29 peupliers sont touchés par un champignon venant altérer leurs racines et remettre en cause leur stabilité. Il est important de préciser que même si ces arbres paraissent visuellement en bonne santé, ces derniers sont bel et bien malades et en péril imminent, sans traitement possible.

Les causes de leur dépérissement sont multiples. En effet, en milieu urbain, ils subissent des contraintes auxquelles ils ne sont pas exposés dans leur milieu naturel. Ils peuvent donc être victimes de bactéries ou de champignons venant détériorer le bois et affecter leur santé et leur résistance. De plus, l'implantation d'une seule et unique essence dans un alignement et la proximité des arbres entre eux facilitent la transmission de ces champignons et ainsi la contamination des arbres sains.

Par conséquent, les expertises préconisent l'abattage des arbres malades, du fait du danger qu'ils représentent et de leur localisation sur un site très fréquenté.

Cette opération sera réalisée, en accord avec les services de la Préfecture, à compter de ce lundi 6 janvier par une entreprise privée. Cette dernière procèdera à l'enlèvement des troncs, au rognage des souches et à leur évacuation. Les troncs seront envoyés en filière de récupération où ils seront transformés en broyats.

Durant ces travaux, une voie de la RD906 sera fermée à la circulation durant la journée et une partie des contre-allées (côté Auchan et côté Renault) seront également bloquées, sans toutefois empêcher la circulation des véhicules.

Un projet de replantation et d'aménagement adapté aux contraintes climatiques

À l'issue de ces opérations, la Ville de Mâcon va mettre en oeuvre un plan de replantation permettant notamment de remplacer les arbres abattus. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la stratégie végétale de la Collectivité et intègre les objectifs suivants :

- > Valoriser l'entrée de ville avec un paysage qualitatif ;
- > Diversifier les essences plantées pour les protéger d'une contamination parasitaire spécifique ;
- > Intégrer les nouvelles contraintes imposées par l'évolution des conditions climatiques.

Ainsi, 330 arbustes et 75 arbres seront plantés. Une grande diversité d'essences a été choisie pour les remplacer, et toutes seront adaptées aux contraintes climatiques mais également au milieu urbain.

Le projet de replantation prévoit une alternance des essences dans l'alignement nord, de sorte à ne pas avoir deux arbres de la même espèce côte à côte afin d'éviter la transmission d'éventuels champignons et/ou bactéries. De plus, une fois qu'ils auront poussé, les arbres seront de tailles différentes mais globalement moins hauts que l'alignement actuel afin d'élargir le champ visuel et de créer un espace végétal s'intégrant davantage au milieu urbain. L'objectif est également de réintroduire une grande variété d'espèces arbustives afin de favoriser et faire revenir la biodiversité dans ce lieu.

<https://www.macon.fr/information-transversale/actualites/la-ville-de-macon-realise-un-abattage-securitaire-de-peupliers-aux-abords-de-la-rd906-et-lance-un-plan-de-replantation-8822>

Calendrier prévisionnel

Le planning est susceptible d'évoluer en cas de météo défavorable ou d'intempéries. La fin des opérations est prévue pour le début du mois d'avril.

- > Abattage, débitage des troncs, rognage des souches et évacuation du bois ;
- > Travaux de terrassement, création de nouvelles fosses de plantation et mise en oeuvre de terre végétale, création d'une noue pour récupérer les eaux pluviales ;
- > Semis du gazon et plantation des nouvelles espèces.



HÔTEL DE VILLE DE MÂÇON

Adresse postale :

Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :

Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**